



## DELIBERATION

N° SP\_2026\_04\_004

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 AVRIL 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

---

#### 1ERE COMMISSION ( 4EME COMMISSION pour avis)

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction des bâtiments

---

#### OBJET : Programme de travaux immobiliers dans les collèges

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. ESCURE, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. DESTRUHAUT, excusé, a donné délégation de vote à M. GERAUDIE ; Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; M. LARCHER, excusé, a donné délégation de vote à Mme MANUS ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme PAULET, excusée, a donné délégation de vote à Mme TUYERAS ; M. PIRONNEAU, excusé, a donné délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Chaque année, le Département prévoit les investissements immobiliers qu'il souhaite réaliser dans les collèges publics du Département.

Les propositions contenues dans la présente délibération concernent :

- le programme annuel de travaux d'aménagement ;
- le programme pluriannuel de maintenance lourde et de développement durable ;
- le programme pluriannuel d'extension et de restructuration ;
- le programme pluriannuel de transition énergétique ;
- le programme de travaux des cités mixtes.

## **INCIDENCES BUDGETAIRES**

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses	8 040 000€	6 430 000 €		130 000 €
Recettes		170 000 €		

## **RAPPORT**

L'Assemblée départementale, lors du vote du Budget primitif (BP), décide des opérations de travaux immobiliers programmés dans les collèges.

En 2026, ces opérations nécessiteraient une inscription budgétaire globale de 6 430 000 € selon la répartition suivante :

Programmes de travaux	Crédits de paiement 2026
Programme annuel de travaux d'aménagement	1 800 000 €
Programme pluriannuel de maintenance lourde et de développement durable	1 040 000 €
Programme pluriannuel d'extension et de restructuration	1 140 000 €
Programme pluriannuel de transition énergétique	2 070 000 €
Programme de travaux des cités mixtes	380 000 €

### **I - LE PROGRAMME ANNUEL DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

Comme chaque année, il est proposé de valider un programme de maintenance, d'aménagement et de grosses réparations du patrimoine bâti des collèges pour l'année 2026 ainsi que sur des interventions diverses à prévoir.

#### **1 - Le programme annuel**

Le nouveau programme annuel, proposé pour l'ensemble des établissements, dont le détail est présenté en annexe 1, pourrait représenter une autorisation de programme de 1 740 000 €.

Les opérations de ce programme portent essentiellement sur des travaux :

- de sécurisation des sites ;
- de mise en conformité et de mise aux normes des installations existantes (sécurité incendie, électriques, gaz, plomberie sanitaires, assainissement, demi-pension, accessibilité, sanitaires élèves et locaux agents) ;
- d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et du confort thermique ;
- de maintenance courante.

Pour couvrir les dépenses à venir sur cet exercice, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 1 600 000 € prenant notamment en compte l'exécution des opérations votées antérieurement et non réalisées à fin 2025.

#### **2 - Les interventions diverses à prévoir**

En complément à ce programme annuel, il est proposé d'inscrire une autorisation de programme à hauteur de 490 000 € selon la décomposition suivante :

- 20 000 € pour les études et diagnostics préalables aux futurs programmes de travaux, ainsi que pour la réalisation d'audits et de diagnostics divers visant à contrôler les conditions d'hygiène, conformément à la réglementation en vigueur, notamment la nouvelle réglementation sur les contrôles en recherche de radon et sur la qualité d'air intérieur ;
- 290 000 € pour des équipements de cuisine : ce programme recouvre les achats dont la répartition est présentée en annexe 2, intégrant notamment le

renouvellement des équipements lourds de cuisine (cellules de refroidissement, fours, sauteuses, lave-vaisselles...) ou de leurs accessoires, ainsi qu'un crédit prévisionnel pour des réparations importantes sur le matériel existant ou des remplacements urgents ;

- 180 000 € pour engager l'élaboration d'une stratégie patrimoniale des collèges qui s'appuiera sur la mise en place d'un Schéma directeur immobilier et énergétique.

Il est proposé d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 200 000 € pour couvrir les dépenses sur cet exercice.

### **3 – Les dépenses de fonctionnement**

Une enveloppe globale de crédits de fonctionnement de 130 000 € est proposée pour financer :

- les travaux d'entretien et de réparation des installations existantes et des éventuels sinistres relevant de la section de fonctionnement (50 000 €) ;
- les acquisitions de matériel et matériaux nécessaires au fonctionnement de la régie maintenance « installations techniques de Chauffage, ventilation et climatisation (CVC), équipement de cuisine, finitions et espaces verts » (80 000 €).

## **II - LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE MAINTENANCE LOURDE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Des opérations pluriannuelles de maintenance lourde et d'amélioration des performances énergétiques des locaux, votées antérieurement, pourraient se poursuivre ou être engagées sur cette année, à savoir :

- les études pour la réfection et l'isolation des toitures terrasse des bâtiments externat et logement du collège Jean Baptiste Camille Corot à Aix-sur-Vienne ;
- les études pour le remplacement du système d'alerte Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et de la sonorisation du collège Maryse Bastié à Nantiat ;
- la 1<sup>ère</sup> phase de réfection des circulations et cage d'escalier du collège Anatole France à Limoges ;
- la réfection des toitures du bâtiment externat avec pose de panneaux photovoltaïques du collège Simone Veil à Rochechouart ;
- la 1<sup>ère</sup> phase de désamiantage des salles de classe du collège Guy de Maupassant à Limoges ;
- la réfection et l'isolation de la toiture terrasse de la demi-pension du collège Fabre d'Eglantine à Saint-Sulpice-les-Feuilles ;
- le remplacement du système d'alerte PPMS et de la sonorisation du collège Albert Calmette à Limoges ;
- la réfection de la toiture terrasse du bâtiment administration/logements au collège Jean Rebier à Isle ;
- la réfection de la toiture de la demi-pension et des coursives au collège Jean Rostand à Saint-Sulpice-Laurière.

Au titre de l'exercice 2026, il est proposé d'inscrire une autorisation de programme à hauteur de 240 000 € pour couvrir des opérations nouvelles portant sur :

- le remplacement des Systèmes de sécurité incendie (SSI), d'alerte PPMS et de la sonorisation du collège Léon Blum à Limoges ;

- le remplacement du système d'alerte PPMS et de la sonorisation du collège Louis Timbal à Châteauponsac.

Le tableau figurant en annexe 3 présente en détail la liste de ces opérations ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants.

Pour couvrir les dépenses de ce programme sur cette année, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 1 040 000 €.

### **III – LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'EXTENSION ET DE RESTRUCTURATION**

Au titre de ce programme, ont été engagées des opérations d'aménagement dont certaines sont en cours de travaux ou pourraient être engagées sur cette année :

- l'étude pour la création d'une cuisine centrale au collège Anatole France à Limoges ;
- l'étude pour la restructuration complète de la demi-pension avec la création d'une cuisine centrale au collège Pierre Mendès France à Bessines-sur-Gartempe ;
- la rénovation de logements intra-muros (2<sup>ème</sup> phase) au collège Paul Langevin à Saint-Junien ;
- la création d'un bâtiment sanitaires élèves et d'un accès sécurisé aux transports scolaires au collège Calmette à Limoges ;
- la dernière tranche de travaux de création d'une cuisine pédagogique et réfection de la salle de sport, des vestiaires EPS et du réfectoire au collège Firmin Roz à Limoges ;
- la restructuration de l'atelier Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au collège Bernart de Ventadour à Limoges ;
- la création d'un espace sanitaire mixte et d'une salle de réunion au collège Guy de Maupassant à Limoges ;
- la réfection de la plonge et la mise en conformité de la demi-pension du collège Arsène Bonneaud à Nexon.

De nouvelles opérations sont également proposées pour une autorisation de programme de 2 040 000 €.

Elles concerneraient les collèges suivants :

- la restructuration du pôle de sciences du collège Louis Jouvét à Bellac ;
- l'étude pour la restructuration des étages de l'externat y compris le remplacement du SSI, d'alerte PPMS et de la sonorisation du collège Georges Guingouin à Eymoutiers ;
- la restructuration des sanitaires et du local ménage du bâtiment demi-pension au collège Arsène Bonneaud à Nexon ;
- la restructuration avec la mise en accessibilité de l'accueil, des sanitaires élèves et des salles d'études du collège Fernand Lagrange à Pierre-Buffière.

L'annexe 4 présente la liste des opérations et la répartition des crédits de paiement pour un montant global sur cet exercice de 1 140 000 €.

### **IV – LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRANSITION ENERGETIQUE**

Au titre de ce programme et sur les autorisations de programme déjà inscrites antérieurement, des opérations de transition énergétique vont se poursuivre ou pourraient être engagées sur cette année, à savoir :

- les études pour le remplacement des menuiseries au collège André Maurois à Limoges et Pierre Mendès France à Bessines-sur-Gartempe ;
- les études pour la réfection et l'isolation des façades de l'externat 2 au collège Maurice Genevoix à Couzeix ;
- la réfection et l'isolation des façades et des toitures de l'externat et du bâtiment administration-logements au collège Jean Rebier à Isle ;
- la création d'un préau photovoltaïque et l'aménagement d'un talus au collège Arsène d'Arsonval à Saint-Germain-les-Belles ;
- la réfection des installations de chauffage intégrant une gestion technique des bâtiments sur les collèges Pierre Donzelot et Bernart de Ventadour à Limoges, Pierre Mendès France à Bessines-sur-Gartempe et Paul Langevin à Saint-Junien ;
- la poursuite des études pour l'implantation de chaufferies biomasse aux collèges Fabre d'Eglantine à Saint-Sulpice-les-Feuilles, Arsène Bonneaud à Nexon, Jean Monnet à Châteauneuf-la-Forêt et Pierre Desproges à Châlus.

Il est proposé l'inscription d'opérations nouvelles sur l'année 2026 pour une autorisation de programme de 2 400 000 € portant notamment sur :

- la rénovation et l'isolation des façades (2<sup>ème</sup> phase) du collège Fernand Lagrange à Pierre-Buffière ;
- la déminéralisation de la cour au collège Georges Guingouin à Eymoutiers.

Le tableau figurant en annexe 5 présente en détail la liste de ces opérations ainsi que la répartition des crédits de paiement pour un montant global sur cet exercice de 2 070 000 €.

## **V- LE PROGRAMME DE TRAVAUX DES CITES MIXTES**

La région Nouvelle-Aquitaine poursuit son programme d'opérations de travaux de réhabilitation des cités scolaires.

### Jean-Baptiste Darnet à Saint-Yrieix-la-Perche :

L'opération comprenant la réfection du clos/couvert du bâtiment B, le déplacement du Centre de documentation et d'information (CDI) et la rénovation des cours est estimée à 4,764 M€ dont 2,763 M€ pour la part collège. Ce projet est en cours d'études avec des travaux projetés pour 2027 et 2028. Une convention est en cours de signature entre les deux collectivités, prévoyant le plan de financement jusqu'en 2030. Pour l'année 2026, des crédits de paiement correspondant à une participation aux études de maîtrise d'œuvre sont à prévoir à hauteur de 275 000 €.

### Léonard Limosin à Limoges :

L'opération de réfection des vestiaires et sanitaires des installations sportives est en cours de réalisation pour un montant de 1,320 M€ dont 0,594 M€ pour la part collège. Une convention est en cours de signature entre les deux collectivités, prévoyant le plan de financement jusqu'en 2028. Pour l'année 2026, des crédits de paiement correspondant à une participation aux études de maîtrise d'œuvre sont à prévoir à hauteur de 60 000 €.

Une opération de remplacement des vitrages des cages d'escaliers estimée à 0,816 M€ dont 0,367 M€ pour la part collège est programmée. Une convention est en cours de signature entre les deux collectivités, prévoyant le plan de financement jusqu'en

2028. Pour l'année 2026, des crédits de paiement correspondant à une participation aux études de maîtrise d'œuvre sont à prévoir à hauteur de 30 000 €.

Auguste Renoir à Limoges :

Les études relatives à la rénovation du dojo estimée à 0,480 M€ dont 0,154 M€ pour la part collège sont en cours pour des travaux projetés en 2027. Une convention est en cours de signature entre les deux collectivités, prévoyant le plan de financement jusqu'en 2028. Pour l'année 2026, des crédits de paiement correspondant à une participation aux études de maîtrise d'œuvre sont à prévoir à hauteur de 15 000 €.

Il est donc proposé d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 380 000 € pour financer la part départementale sur le programme d'études et de travaux réalisés cette année.

Une autorisation de programme de 1 130 000 € est également proposée pour couvrir la participation du Département aux nouvelles opérations sur les cités mixtes de Léonard Limosin et Auguste Renoir à Limoges.

## **VI – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Dans le cadre de la transition énergétique, il est proposé d'inscrire des recettes à hauteur de 170 000 € au titre du Fonds chaleur (ADEME) à percevoir du Syndicat énergies Haute-Vienne (SEHV).

### **DECISION**

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2021 donnant délégation au Président du Département et à la Commission permanente en matière de gestion du domaine départemental ;

Vu les programmes d'investissements immobiliers dans les collèges validés par délibérations de l'Assemblée Départementale en dates des 10 avril, 16 octobre et 18 décembre 2025 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

#### **DECIDE**

d'approuver le budget d'investissement 2026 et les programmes de travaux qui sont proposés sur les bâtiments des collèges tels qu'ils figurent dans les tableaux annexés ;

d'approuver en investissement les autorisations de programme et les crédits de paiement sur l'exercice budgétaire 2026 selon la décomposition suivante :

Budget d'investissement	Autorisations de programme nouvelles	Crédits de paiement
Programme annuel de travaux d'aménagement	2 230 000 €	1 800 000 €
Programme pluriannuel de maintenance lourde	240 000 €	1 040 000 €
Programme pluriannuel d'extension et de restructuration	2 040 000 €	1 140 000 €
Programme pluriannuel de transition énergétique	2 400 000 €	2 070 000 €
Programme de travaux des cités mixtes	1 130 000 €	380 000 €
TOTAL	8 040 000 €	6 430 000 €

d'inscrire en investissement une recette à hauteur de 170 000 € ;

d'approuver le budget de fonctionnement des biens immobiliers des collèges pour une dépense de 130 000 € ;

d'autoriser son Président à prendre toutes dispositions en vue de la réalisation des opérations précitées et à signer les autorisations et les conventions nécessaires à leur mise en œuvre ;

d'autoriser son Président à solliciter les subventions au titre de la Dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID), du plan de relance gouvernemental et du fonds chaleur (ADEME).

41 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT (délégation de vote à M. GERAUDIE), M. ESCURE, Mme GENTIL (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER (délégation de vote à Mme MANUS), Mme LARDY (délégation de vote à Mme TLEMSANI), M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET (délégation de vote à Mme TUYERAS), M. PIRONNEAU (délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX), Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

1 absent / excusé sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE

**Accusé de réception en préfecture**  
**87-228708517-20260402-49732-DE-1-1**  
**Date de télérmission : 03/04/2026**  
**Date de réception préfecture : 03/04/2026**  
**Date de publication : 09/04/2026**